



COMMENT ADHÉRER OU RÉ-ADHÉRER :

Nous vous rappelons que toutes les adhésions doivent nous parvenir impérativement avant le :

 **31 janvier 2024**

Toutefois, un échelonnement des règlements peut être possible. En cas de problème financier merci de vous rapprocher du trésorier (04 77 26 24 96 ou 06 81 15 80 37) avant le 31 janvier pour un règlement échelonné.

Les chèques doivent être tous établis (datés du jour de l'émission) et remis avant le 31 janvier avec la date d'encaissement au dos des chèques.

-  Le 1^{er} chèque au 31 janvier
-  Le 2^{ème} au 28 février
-  Le 3^{ème} au 31 mars

Conformément au règlement intérieur les renouvellements d'adhésion parvenus après le 31 janvier, seront majorés de 10%.

Il est rappelé que **la totalité** des cotisations dues, compte-tenu d'éventuels règlements échelonnés, doit avoir été **encaissée** au 1^{er} avril au plus tard. Le non encaissement complet à cette date fait perdre la qualité d'adhérent de l'association . En réglant la cotisation après le 1^{er} avril, on est donc stagiaire comme pour tout nouvel adhérent tel que défini dans l'article 7 des statuts.



Remplir et signer obligatoirement vous-même votre fiche d'inscription en renseignant toutes les rubriques et cela chaque année.

Petite consigne supplémentaire : Les personnes majeures ne doivent pas figurer dans la rubrique «enfants et petits enfants».

Les personnes souhaitant impérativement une carte FFN papier, merci de le signaler sur votre fiche d'inscription.

Il n'est plus utile de joindre une enveloppe timbrée pour avoir le code du portail (sauf pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail). Le code vous sera transmis par mail.

Au choix, vous pouvez :

- Adresser le **bulletin d'adhésion accompagné du règlement** (chèque libellé à l'ordre du CLUB DU SOLEIL) à :

**Victor PONCIN
9 Chemin de Bussin
42110 FEURS**

- Ou remettre vos bulletins d'adhésion **directement à Victor le 7 janvier 2024**, à la Robertanne, lors de la **galette des rois**. Une deuxième date est prévue le **28 janvier** pour les dernières inscriptions et encore un **après midi galette des rois**.